

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE N°2

06.02.24

PRÉSENTS

Personnels de l'Éducation Nationale		
Tom Lepage (Directeur, CP-CE1)	Mathilde Marteau (Enseignante CP-CE1)	Marie-France Bergeon (Enseignante CE1 CE2)
Karine Duplex (Enseignante CE2 CM1)	Carole Charial (Coordonnatrice ULIS)	Cécile Danède (Enseignante MS GS)
Céline Segeat (Enseignante CM2)	Fabienne Viroulaud (Enseignante TPS PS)	Antoine Chantran (Enseignant PS MS)
Isabelle Rouget (Enseignante PS MS)	Anne-Marie Leblay (DDEN)	
Représentants des collectivités territoriales		
Christian Croizard (Maire de Mansle et président SIVOS)	Marie-Claude Le Maire (Adjointe aux affaires scolaires)	Philippe Boireaud (Maire de Fontclaireau)
Anne-Laure Faure (Adjointe commune de St Groux)	Agnès Faure (Conseillère municipal St Groux)	Matthieu Bouvron (Conseiller municipal Fontenille)
Représentants des parents d'élèves et APE		
Nicolas Clochard	Karine Pintureau	Nicolas Millac
Aline Penaud	Sébastien Bao-Nkodia	Alexandra Denys
Lucie Généreux	Laura Taillard	Lucy La Goute
Céline Audoin	Déborah Mabilie	
EXCUSÉS		
Alain Kefer (IEN)		

Ordre du jour :

- I. Bilan du premier conseil d'école
- II. Point sur le futur projet d'école
- III. Rythmes scolaires
- IV. Carte scolaire
- V. Coopérative scolaire
- VI. Bilan sécurité
- VII. Demandes de travaux et d'équipement
- VIII. Sorties et projets pédagogiques
- IX. APE
- X. Questions diverses

Début de séance : 18h00

I. Bilan du premier conseil d'école

Le directeur revient sur ce qui a été annoncé lors du premier conseil d'école.

- ▶ Réunion pédagogique pour définir les actions du plan de prévention pluriannuel en faveur du climat scolaire → fait, mise en place d'un plan de prévention avec conseil des délégués
- ▶ -Mise en place d'un cahier de travaux contrôlés par les agents communaux certains mercredis. → fait
- ▶ -investir dans un système d'alarme efficace pour le PPMS → demande de devis effectué par la mairie
- ▶ -changer les huisseries qui n'ont pas encore été renouvelées pour une meilleure isolation thermique → devis effectué pour la porte côté maternelle

II. Point sur le futur projet d'école

L'école de Mansle a été évaluée l'année dernière. Le rapport d'évaluation externe pointe les pistes suivantes :

AXES STRATEGIQUES	LEVIERS	ACTIONS	SUIVI et ACCOMPAGNEMENT Notamment FORMATION
Les liaisons	-Conseils inter cycle -CEC -Eclore	-Échanger sur les pratiques en inter-cycles -Poursuivre la pédagogie de projet pour renforcer toutes les liaisons	-Conseils de maîtres inter écoles et inter cycles -Appui équipe de circonscription -Concertation avec les équipes du collège acteurs de territoire -Si besoin réflexion et formation via ECLORE
Travail collaboratif	-La classe labellisée TPS -municipalité pour végétalisation des espaces -partenariat	-S'inscrire dans le dispositif NEFLE «Notre Ecole Faisons La Ensemble ! »	-Concertation en collaboration avec les élus et les représentants de parents dans le cadre d'une planification liée à la restructuration des aménagements
L'engagement de tous vers des parcours ambitieux	-Les labels -Formations - Parcours éducatifs	Solliciter les CPC valorisation des actions liées à l'environnement avec demandes du label d'unité E3D	-Solliciter CARDIE 1er degré (Cellule Académique Recherche Développement Innovation et Expérimentation)

L'ouverture du local jusqu'à l'international	<ul style="list-style-type: none"> -Festival de Mansles -Familles locales anglaises -Jumelages - Festival de la BD Angoulême 	<ul style="list-style-type: none"> -Valoriser cette spécificité insulaire en créant 2 labels d'unité (E3D, -S'ouvrir au continent et au-delà (unité : lieux d'accueil pédagogique) 	<ul style="list-style-type: none"> -Solliciter la SRAREIC (Service Régional Académique Relation Européennes et Internationales) pour des projet ERASMUS ou eTwinning. -Profiter de l'environnement riche (Fleuve Charente, patrimoine culturel et bâti, environnement géographique de proximité)
--	--	--	--

Suite à cette évaluation externe, l'école doit ensuite établir son nouveau projet d'école pour les 5 années à venir.

Un premier temps de travail en conseil des maitres à permis de récolter les souhaits et les pistes de travail envisagés.

Plusieurs temps de mise en objectifs et de rédaction de fiches actions seront encore nécessaires pour permettre d'aboutir au projet final.

Voici ci-dessous l'état de la réflexion sur le projet d'école, les items sont encore à affiner, certains ne seront peut-être pas retenus :

Axe 1 Les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Des projets annuels pour toute l'école (un thème et chaque classe participe : ex jardinage, arts visuels, poésie) • Pérennisation des rencontres sportives entre écoles + ouverture sportive et culturelle • Continuer l'ouverture culturelle – médiathèque, spectacles locaux ... • Généraliser le quart d'heure de lecture • Projet anglais renforcé : pérenniser le projet et s'ouvrir à l'international • Salle informatique pour permettre le développement de compétences numériques chez les élèves. • Fonctionnement par groupes de besoin sur la fluence ou sur la résolution de problèmes par exemple • Continuité pédagogique avec les programmations de cycle • Harmoniser le cahier de suivi des apprentissages en maternelle. • Projets EPS sur le cycle (vélo, natation etc.)
Axe 2 Le bien-être de l'élève, le climat scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Retrouver un espace de cour apaisant et structuré • Projet global de réaménagement de la cour de récréation : restructuration, mixité, égalité filles-garçons • Engagement d'un travail sur le développement durable en lien avec le projet de re végétalisation, label E3D ? • Une équipe sensible au bien-être des élèves : conseil des délégués, plan de prévention harcèlement ... • Amélioration climat scolaire par la cour et par une harmonisation des règles de cour (échelle commune de sanction) + droits et devoirs
Axe 3 Les acteurs et le fonctionnement de l'école	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de moments de lien entre les classes, des moments sanctuarisés de décroisement, inscrits à l'Emploi du temps. • Des moments pour favoriser les échanges, l'entraide et la solidarité entre les élèves de classes et de cycles différents.

	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en valeur les productions des élèves (expositions, valorisation par la représentation devant une autre classe etc.)
Axe 4 L'école dans son environnement institutionnel et partenarial	<ul style="list-style-type: none"> • Travail sur les liaisons (Liaison GS/CP ; CM2/6^e cycle2/3,)

La coop de Mansle propose son aide sur le label « éducation au développement durable ».

III. Rythmes scolaires

Rappel est fait du cadre général et du cadre dérogatoire actuellement en place sur l'école :

Cadre général : Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013

- 24 heures d'enseignement réparties sur une semaine de 9 demi-journées incluant le mercredi matin,
- Une durée d'enseignement de 5h30 au maximum par jour et 3h30 par demi-journée,
- Une pause méridienne d'1h30 au minimum.

Cadre dérogatoire : Décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 « dit décret Blanquer » :

24h d'enseignement hebdomadaires sur 8 demi-journées sur 4 jours, pas plus de 6h/j et 3h30/ ½j ; PEdT non obligatoire

Le directeur propose de revoter le cadre dérogatoire avec 24h d'enseignement sur 4 jours, 9h-12h et 13h30-16h30.

Cadre dérogatoire voté à l'unanimité.

IV. Carte scolaire

Suite à la baisse démographique sur l'académie de Poitiers, le département de la Charente doit ainsi fermer 17 postes d'enseignants. Monsieur le Directeur Académique de Charente a donc décidé de cibler les écoles qui, après fermeture, auraient une moyenne d'élèves par classe inférieure à 25 élèves.

En rassemblant les effectifs des écoles de Mansle et de Fontclaireau et après mesure de fermeture d'une classe, le taux moyen serait de 23,44 élèves par classe.

Les représentants de parents expriment leurs inquiétudes vis-à-vis de cette fermeture et questionnent l'organisation d'un transport, des niveaux qui seraient sur Fontclaireau, de la garderie, de la direction, des inclusions...

Les représentants de parents dénoncent cette fermeture et indiquent leur volonté de réaliser des actions de contestation.

Monsieur le Maire indique qu'au vu des effectifs de Fontclaireau il semble difficile de contester la décision. Les élus seraient donc davantage favorables à un report mais ils se rangent du côté des représentants de parents et feront un courrier à la DSDEN en ce sens.

Le directeur explique que la décision sera d'abord vue en CSA dans la semaine du 12/02/2024 puis entérinée par le CDEN en mars. Un deuxième CSA et CDEN auront ensuite lieu en juin.

V. Coopérative scolaire

Sur le compte : 12 512€

Dépenses notables :

- Jeux de cour mater 362€
- Fleurs, plantations mater : 125,72€
- Bus Lezay : 596€
- Piles rechargeables : 213,40€
- Théâtre d'Angoulême : 216€
- Théâtre la Palène : 72€+192€
- Photographe : 1861€
- Intervenant extérieur masques ULIS CM2 : 120€
- Gouter Noël élémentaire : 131,88€ + 77,29€

Subventions de collectivités :

- Aigre : 150€
- Ligné : 50€
- Aunac : 60€
- Lonnes : 100€
- Mansle : 500€

Bénéfices photographies : 1552€

Cette année, comme le photographe n'avait pas été réservé, il était impossible de passer par le photographe de l'année dernière. Un choix local a donc été fait.

Suite aux retours des parents, et au départ en retraite du photographe, la réservation est d'ores et déjà faite pour le 14/10/2024 avec le photographe d'il y a deux ans et qui offre notamment un pack fratrie offert pour l'achat de deux packs enfant.

VI. Le bilan sécurité

Exercice incendie du 12 décembre 16h : évacuation rapide et en bon ordre. Le signal (alarme) n'a toutefois pas été correctement entendu en classe de TPS/PS et est inaudible si les élèves sont en récréation.

Exercice PPMS risques majeurs transport de matières dangereuses (confinement) : confinement rapide et en bon ordre. Le signal (corne de brume) n'a toutefois pas été correctement entendu en classe de PS/MS et dans le dortoir.

VII. Les demandes de travaux, d'investissements

Le directeur expose les souhaits de l'école pour le budget communal 2024 :

- 2 VPI en maternelle (classe de MS/GS et PS/MS)
- Matériel EPS cycle 1 et cycle 2/3
- Financement d'un intervenant extérieur vélo et canoé kayak
- 2 caméras de document élémentaire
- Nouvelle alarme PPMS attentat intrusion

Remerciements à la municipalité pour les investissements et les travaux réalisés.

Monsieur le maire rappelle que les budgets sont contraints et que tout ne pourra pas être financé. Il demande au directeur d'établir une liste en priorisant les investissements du plus important/urgent au moins important/urgent.

VIII. Les sorties et projets prévus

Projet re végétalisation et mixité sociale :

Le projet re végétalisation et mixité sociale a pour objectif d'introduire de l'art dans la cour de récréation, de donner une place à chaque élève, de favoriser l'égalité et de ramener de la nature dans la cour (arbres, haies).

Ce projet est en lien avec le PETR et le CAUE.

Une réunion a eu lieu le mercredi 31 janvier qui a permis de définir les grandes dates du projet :

-du 8 février au 12 mars : temps de réflexion élèves –l'utilisation actuelle de la cour de récréation. Analyse des déplacements et de l'utilisation de la cour par les élèves

-14 mars matin – temps animé par le CAUE, retour sur la réflexion des élèves

-jeudi 28 mars soir – atelier enseignants sur les envies et les souhaits

-du vendredi 29 mars au lundi 06 mai : temps de réflexion élèves sur leur cour d'école rêvée.

-mardi 07 mai matin – temps animé par le CAUE, retour sur la réflexion de la cour d'école rêvée des élèves

-mercredi 15 mai matin – atelier adultes (élus, membres du personnel de ménage, garderie, représentants enseignants et parents) : les contraintes et les souhaits.

-mercredi 05 juin matin – restitution finale par le CAUE

Certaines parties du projet pourront être réalisées par le personnel communal cet été, néanmoins, il faudra attendre le budget 2025 et donc des travaux réalisés sur l'été 2025 principalement.

Contrat local d'accompagnement à la scolarité : Dispositif financé par la CAF et mis en œuvre par le CSCS Arc en Ciel de Mansle.

L'objectif du CLAS est l'épanouissement personnel de l'enfant ainsi qu'à son bien-être à l'école mais également au sein de sa famille.

La double approche « enfants-parents » caractérise le Clas, le différenciant ainsi d'autres actions.

Par période, définition d'un groupe limité d'élèves (12) qui pourraient en bénéficier. Pour la p2, le groupe cible était des élèves de CM autour d'un projet théâtre.

Pour la période 3, le groupe cible sont des élèves de cycle 2 autour des jeux de société.

Dispositif anglais renforcé :

Développement accru de compétences : interculturelles, phonologiques, langagières

Transfert direct des acquis à d'autres disciplines

Les projets particulièrement pour les périodes 3, 4 et 5 vont être le développement de séances d'EMILE (enseignement d'une matière intégrée à une langue étrangère) et la recherche de partenaires à l'international (plateforme etwinning).

Pour la semaine du départ de Phoebe (assistante de langue), un repas spécifique USA avec décoration de la cantine sera organisée.

Fête de fin d'année :

Une réunion entre les enseignants et l'APE a eu lieu pour définir les modalités de la fête d'école du samedi 15 juin.

L'équipe enseignante souhaiterait partir sur une fête autour des jeux olympiques à l'hippodrome pour avoir suffisamment de place avec un espace en herbe pour des jeux sportifs et que la fête ait lieu le matin pour prévenir les chaleurs parfois importantes dès le mois de juin et permettre que la sieste des élèves de TPS/PS et parfois MS ne soit pas entravée.

L'APE, quant à elle, souhaiterait une fête d'école dans l'après-midi pour que les parents bénévoles aient le temps en matinée de préparer les installations et une fête d'école dans l'école pour permettre l'accès aux équipements de la cantine (réfrigérateurs notamment).

L'APE indique qu'elle aura une réunion vendredi 09 février pour y réfléchir.

Projets par classe :

Maternelle :

-Cinéma de Noël en décembre offert par le SIVOS maternelle

-rencontres sportives avec les écoles de Maine-de-Boixe, Aunac, Luxé et Mansle les lundis 05 février et 12 février

-chorale de Noël sur une chanson anglaise avec invitation des élèves d'élémentaire

CP/CE1 :

La première rencontre sportive a eu lieu ce mardi 6 février à Mansle avec des classes de Saint Amant de Boixe et d'Aunac. Deux autres suivront dans l'année.

Un cycle basket avec un intervenant extérieur commencera le 19 mars.

Une sortie théâtre à Angoulême aura lieu le 15 mars et une autre aux Carmes le 30 mai.

Poursuite des visites mensuelles à la médiathèque.

Mme Ravion, l'infirmière scolaire est intervenue dans la classe pour une intervention sur l'hygiène dentaire.

CE1/CE2 :

Une sortie théâtre à Angoulême le 15 mars et une autre aux Carmes le 30 mai.

Poursuite des visites mensuelles à la médiathèque.

Intervention de Mme Ravion, l'infirmière scolaire pour parler de l'alimentation.

Poursuite du travail avec Charente nature « Chaque goutte compte »

Intervention des jardins d'Isis (4 séances)

Visite des jardins respectueux au mois de mars

CE2/CM1 :

Dans le cadre du Festival du livre jeunesse de Ruelle, avec la classe Ulis, nous allons rencontrer le poète et écrivain Thierry Cazals. Nous travaillons en amont sur les haïkus, courts poèmes chinois évoquant le plus souvent la nature.

Chaque mois, nous allons à la médiathèque de Mansle.

Nous terminons le projet sur « Les p'tits bonheurs » : création d'un espace collaboratif sous le préau pour les élèves de l'école.

Nous sommes allés au théâtre d'Angoulême dans le cadre du festival de la Tête dans les nuages voir « Des chimères dans la tête ».

En mars, nous irons à La Canopé de Ruffec voir un spectacle de danse.

Intervention de l'infirmière scolaire en décembre : Le sommeil et les dangers des écrans.

CM2 :

Voici les projets réalisés :

- 1 spectacle vivant : contes de M.Petitsigne à la médiathèque
- Intervention de Charente Nature sur le cycle de l'eau : 1 séance
- Intervention de l'infirmière scolaire Mme Ravion sur la puberté.
- 1ère liaison école /collège le 1er décembre
- Les CM2 / ULIS et une classe de 6ème ont fabriqué des masques en volume sur le thème "Créatures imaginaires".
- médiathèque : 1 séance mensuelle

Projets à venir :

- 2 séances Charente Nature sur l'eau
 - Intervention de l'infirmière sur le respect : 3 séances
 - 1 spectacle à la Canopée de Ruffec ' Entordu' le 8 mars(danse)
 - Décloisonnement Cohésion : CM2/ ULIS / CE1- CE2 : écriture poétique, création plastique et langage oral
- Echanges inter- classes pour permettre aux élèves de poursuivre les liens créés en classe de découverte.
- Liaison école /collège : journée d'immersion

ULIS

Compost avec Charente Nature

ULIS/CE1-CE2/ CM2 : chaque goutte compte : le cycle de l'eau et sa préservation

Théâtre OCCE

Décloisonnement ULIS/ CE2-CM1 : Thierry Cazals Haikus

26/01 visite du FRAC "Faire barrage"

Mme Ravion, l'alimentation

Décloisonnement ULIS/CM2 : masques et costumes avec expo médiathèque

IX. L'APE

Ce point est enlevé de l'ordre du jour, car l'APE indique ne pas avoir reçu l'email d'invitation et n'a donc pas pu préparer de bilan.

X. Questions diverses

- Retour sur les photos de classe et le photographe scolaire :

Les représentants de parents évoquent en effet que la qualité des photographies n'était pas optimale et que le photographe aurait fait peur à certains enfants.

Le directeur indique qu'un nouveau photographe, différent de celui de cette année, est déjà réservé pour une prise de vue le 14 octobre 2024. La nouvelle entreprise qui viendra fera de nouveau la pochette fratrie offerte pour deux poches enfants achetées.

- Problème de circulation rue des écoles : danger pour les enfants.

Ce point n'a pas été traité faute de renseignements supplémentaires pour mieux saisir la nature du problème.

- Mot concernant la journée de grève : mauvaise compréhension des parents,

Les représentants de parents indiquent que le mot distribué était trop compliqué et qu'il fallait un mot simple.

Le directeur indique qu'il prend note de cette information et qu'une communication simplifiée sera mise en place en cas de grève.

- Maternelle : accès aux parents en situation de handicap pour l'accompagnement aux classes du matin, la récupération de l'enfant à la sortie et circulation rue des Bouviers.

Les représentants de parents soulèvent qu'un parent d'élève de PS sera en fauteuil l'année prochaine et questionnent donc l'accessibilité de l'école et des classes.

Monsieur le maire indique que le portail principal est déjà accessible et qu'une rampe amovible pouvant être déplacée sera mise à disposition de l'école pour ce parent d'élève.

Fin du conseil d'école à 19h30.

Prochain conseil d'école : le mardi 18 juin à 18h.

Signatures procès-verbal :

Le directeur

La secrétaire de séance

Groupe scolaire
Jean de la Fontaine
29, rue des Bouviers - 16230 MANSLE
Tél.: 05 45 20 02 20
ce.0160775F@ac-poitiers.fr

